

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Beauvais, le 16 février 2016

Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord
Délégation de l'Aviation civile de Picardie

DDT de l'Oise

Nos réf. : 203/DRP/SLA
Vos réf. : Courriers du 21/12/2015
Affaire suivie par : Stéphane Lanfranchi
stephane.lanfranchi@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 03 44 11 49 04 - Fax : 03 44 11 49 08

Objet : Documents d'Urbanisme des communes de Bresles et Chaumont en Vexin

En réponse à vos demandes citées en référence, j'ai l'honneur de vous adresser les servitudes aéronautiques civiles associées au territoire des communes listées dans le tableau ci-joint.

De plus, je rappelle aux conseils municipaux l'existence de l'arrêté du 25 Juillet 1990 *relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation.*

En particulier, en dehors de l'agglomération, toute installation de plus de 50 mètres de hauteur est soumise à l'accord du ministre chargé de l'Aviation civile et à l'accord du ministre chargé des Armées, et peut-être susceptible de se voir prescrire un balisage diurne et lumineux conforme à la réglementation en vigueur.

Enfin, il n'est pas nécessaire que les services de la délégation de l'Aviation civile de Picardie soient représentés aux réunions relatives au sujet cité en objet.

Par délégation du Ministre chargé des Transports,
L'Inspecteur de Surveillance Développement Durable



Lucas MUSSO

PJ : liste commune(s) et servitude(s) associée(s)



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Communes	DEP	PSA	PSR	PEB
BRESLES	60	PSA ES372a Index B BEAUVAIS Tillé du 20/05/85	nil	du 26/06/2012
CHAUMONT EN VEXIN	60	nil	nil	nil